



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU HAUT JURA SUD**  
**MISSION DE CONTROLE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION DU**  
**SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**  
**BILAN DE L'ANNEE 2011**

Historique de révision				
N° révision	Date	Commentaire	Rédacteur	Visa
0	07/2012	Emission originale	JR	GMG

Auteur :	Date	Signature :
Julien Robe	10 Juillet 2012	
Relecteur / valideur :	Date :	Signature :
Geneviève Maillet-Guy	10 Juillet 2012	

### Maitrise d'ouvrage

Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud  
4, Sur la Place  
39 370 Les Bouchoux

### Contact(s)

Julien Robe  
Chargé d'études  
4 chemin de l'Ermitage  
25 000 Besançon - France  
Tél. 03.81.52.38.38  
Fax 03.81.41.09.96  
[julien.robe@poyry.com](mailto:julien.robe@poyry.com)

Geneviève Maillet-Guy  
Directrice d'agence  
4 chemin de l'Ermitage  
25 000 Besançon - France  
Tél. 03.81.52.38.38  
Fax 03.81.41.09.96  
[genevieve.maillet-guy@poyry.com](mailto:genevieve.maillet-guy@poyry.com)

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>RAPPELS</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE DES CARACTERISTIQUES DU SERVICE</b> .....	<b>4</b>
2.1	Ressources et usine de traitement .....	4
2.2	Capacité de réserve .....	4
2.3	Réseau .....	4
<b>3</b>	<b>EVALUATION TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION</b> .....	<b>5</b>
3.1	Les clients.....	5
3.2	Consommation.....	6
3.3	Rendement .....	8
3.4	Bilan des interventions .....	9
3.4.1	<i>Sur réseau</i> .....	9
3.4.2	<i>Sur usine</i> .....	9
3.5	Diagnostic plomb .....	9
3.6	Réactif consommé .....	9
3.7	Qualité .....	10
3.8	Travaux de renouvellement.....	10
3.8.1	<i>Réseau</i> .....	10
3.8.2	<i>Equipements et génie civil</i> .....	10
3.8.3	<i>Compteurs</i> .....	10
3.9	Travaux à engager par la Collectivité.....	11
3.10	Entretien et contrôle.....	11
3.10.1	<i>Lavage des réservoirs</i> .....	11
3.10.2	<i>Contrôle réglementaire électricité</i> .....	12
<b>4</b>	<b>EVALUATION FINANCIERE DE L'EXPLOITATION</b> .....	<b>12</b>
4.1	Evolution du prix de l'eau .....	12
4.2	Compte rendu financier.....	14
<b>5</b>	<b>RECAPITULATIF</b> .....	<b>15</b>

### Plans

## 1 RAPPELS

L'exploitation du service public de l'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut Jura Sud a été confiée par contrat en date du 1<sup>er</sup> septembre 2000 pour une durée de **10 ans** à la SDEI. Un avenant a été signé le 27 février 2007 concernant la purge des réseaux et une augmentation de la recette fermière. Ce contrat a été reconduit au cours de l'année (prise d'effet au 1<sup>er</sup> avril 2010) jusqu'au 31 mars 2011 (avenant n°2 au contrat). Aujourd'hui l'exploitation est réalisée sous convention d'exploitation provisoire jusqu'au 31 août 2012.

Le contrat est un contrat d'affermage, il a pour objet le captage, le pompage, le traitement, le stockage et la distribution de l'eau potable. SDEI assure l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des biens dans le respect des dispositions contractuelles.

Cette mission a été confiée par le Syndicat suite à une procédure de délégation inscrite dans le cadre de la loi du 29 janvier 1993 dite « loi Sapin ».

Parallèlement le Syndicat a confié à Pöyry SAS une mission de contrôle de l'exploitation de ce service.

Le présent rapport concerne l'exercice 2011. Il a été établi suite à l'analyse du compte rendu annuel fourni par la SDEI, aujourd'hui SUEZ - LYONNAISE DES EAUX.

## 2 DESCRIPTION SOMMAIRE DES CARACTERISTIQUES DU SERVICE

Le système d'eau potable du syndicat est composé de :

### 2.1 RESSOURCES ET USINE DE TRAITEMENT

- Une ressource en eau superficielle au lieu-dit *l'Embouteilleux*, principale ressource alimentant le réseau du syndicat.
- Le captage de la Burne, ressource karstique
- Une station de traitement et de pompage au lieu-dit *l'Embouteilleux*, traitement par filtration sur sable et charbon actif, suivi d'un traitement chimique et d'une désinfection au chlore.

### 2.2 CAPACITE DE RESERVE

- Sept réservoirs dont cinq sur le réseau principal :
  - 2 x 220 m<sup>3</sup> au Bouchoux
  - 400 m<sup>3</sup> à la Pesse
  - 400 m<sup>3</sup> au lieu-dit *Cariche*
  - 400 m<sup>3</sup> à la Dalue
  - 2 réservoirs indépendants sur la commune des Bouchoux
  - 300 m<sup>3</sup> au hameau de Très la Ville
  - Et 50 m<sup>3</sup> au réservoir de la Burne
- Une station de pompage à Laisia, alimentant le réservoir de Cariche et servant d'interconnexion de secours avec le Syndicat des Rousses.

### 2.3 RESEAU

- Un réseau qui assure la distribution aux abonnés. Sa longueur est de plus de 71 kilomètres.

Le linéaire de réseau a évolué de la manière suivante :

Année	2009	2010	2011
Linéaire (km)	71,42	71,47	72,51
Variation	12,20%	0,07%	1,46%

Le linéaire de réseau a gagné 1,46 % entre les deux derniers exercices. Toutefois, les différents rapports du délégataire au cours de ces quatre dernières années restent peu clairs et indiquent tour à tour des linéaires de réseau parfois de 81 km, parfois de 71 km.

Il est en conclusion difficile de connaître le linéaire de canalisations exact sur le territoire du syndicat. Il serait particulièrement intéressant que le délégataire clarifie cette donnée de manière précise.

### 3

## EVALUATION TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION

### 3.1

#### LES CLIENTS

Clients	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Clients municipaux	1	1	1	1	1	1	3	2	8	11	17	18	18
Clients domestiques	491	508	513	525	517	530	534	538	536	541	542	547	554
Clients agricoles	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de clients	493	510	515	526	518	531	537	540	544	552	559	565	572
Evolution en %		3,45%	0,98%	2,14%	-1,52%	2,51%	1,13%	0,56%	0,74%	1,47%	1,27%	1,07%	1,24%

La diminution des clients entre 2002 et 2003 est liée au retrait des compteurs dans les gîtes et les immeubles collectifs.

Les clients municipaux augmentent régulièrement et tendent désormais à se stabiliser depuis 2009. Aucune évolution ainsi entre 2010 et 2011. Le délégataire ne fournit aucune indication sur cette évolution alors que les clients municipaux avaient doublé entre 2007 et 2009. Ce point mériterait des explications lorsque des variations aussi importantes sont constatées.

L'augmentation du nombre d'abonnés (+ 1,24 %) est liée à la construction de quelques nouveaux logements (la Pesse principalement).

Clients			2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bellecombe			51	50	51	50	50	50	50	49	50	52	52
Les Bouchoux			100	106	103	109	112	110	111	114	113	113	110
Les Molunes			77	76	76	77	75	77	76	78	80	78	81
Les Moussières			118	123	118	118	119	119	121	121	122	122	122
La Pesse			167	171	170	177	181	182	186	190	194	200	207
<b>Total</b>			<b>513</b>	<b>526</b>	<b>518</b>	<b>531</b>	<b>537</b>	<b>538</b>	<b>544</b>	<b>552</b>	<b>559</b>	<b>565</b>	<b>572</b>

Habitants			2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bellecombe			92	92	92	92	92	92	92	92	94	96	96
Les Bouchoux			292	292	292	292	292	321	321	321	334	334	334
Les Molunes			130	130	130	130	130	130	130	130	140	144	144
Les Moussières			177	177	177	187	187	187	187	187	190	193	193
La Pesse			268	268	268	268	268	268	334	334	347	360	360
<b>Total</b>			<b>959</b>	<b>959</b>	<b>959</b>	<b>969</b>	<b>969</b>	<b>998</b>	<b>1064</b>	<b>1064</b>	<b>1105</b>	<b>1127</b>	<b>1127</b>

La répartition abonnés/habitants reste homogène à l'échelle du syndicat.

### 3.2

#### CONSOMMATION

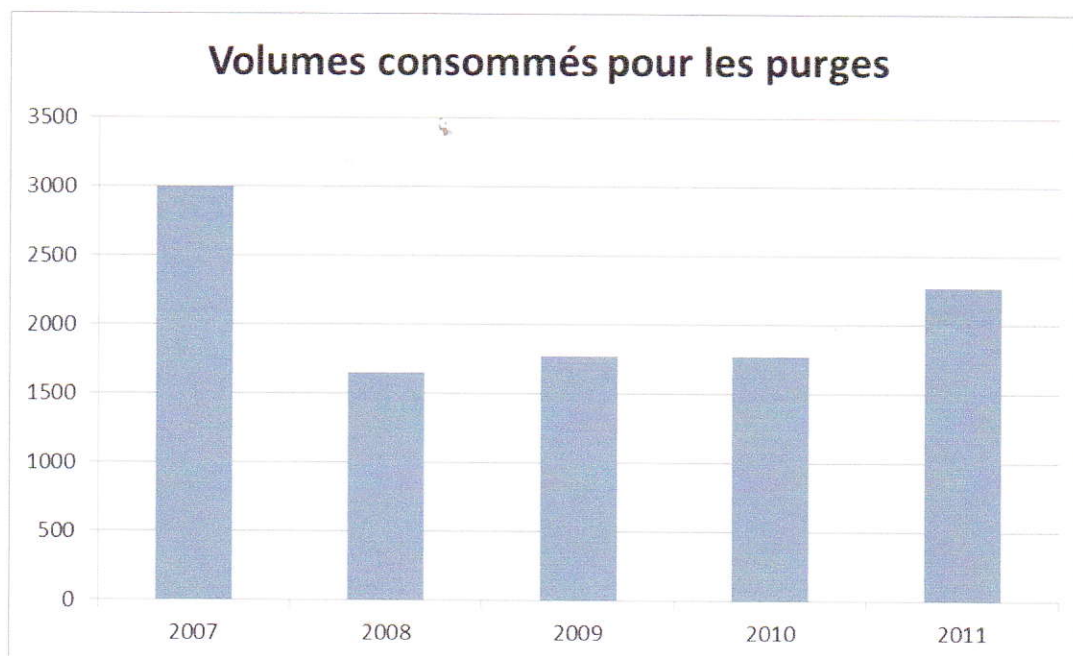
Le tableau ci-dessous est obtenu à partir des informations fournies par la Lyonnaise des Eaux (ex-SDEI) dans ses comptes-rendus techniques.

Volumes en m <sup>3</sup>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Volumes produits (VP)	109798	135983	150708	157088	132880	142267	108377	133461	109991
Volumes importés (VI)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes exportés (VE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Volumes distribués (VD=VP+VI-VE)	109798	135983	150708	157088	132880	142267	108377	133461	109991
		23,85%	10,83%	4,23%	-15,41%	7,06%	-23,82%	23,15%	-17,59%
Volumes divers (VDI)	15000	20000	20000	14350	14350	13506	14577	14650	14713
Volumes consommés (VC)	70150	68743	70503	70285	65257	62253	71102	65257	64903
Volumes consommés totaux (VCT = VC+VDI)	85150	88743	90503	84635	79607	75759	85679	79907	79616
		4,22%	1,98%	-6,48%	-5,94%	-4,83%	13,09%	-6,74%	-0,36%
Rendement du réseau de distribution (Rd = VCT/VD)	77,55%	65,26%	60,05%	53,88%	59,91%	53,25%	79,06%	59,87%	72,38%
Rendement technique global (Rg = (VCT+VE)/(VP+VI))	77,55%	65,26%	60,05%	53,88%	59,91%	53,25%	79,06%	59,87%	72,38%
Index linéique (RI = VD-VC-VDI/365/km réseau)	0,83	1,6	2,04	2,45	1,8	2,25	0,87	2,05	1,17

Remarque : les volumes divers (VDI) comprennent : les purges et les lavages de réservoirs. Les purges ont ainsi représenté un volume de 2 275 m<sup>3</sup> en 2011 correspondant à la réalisation de 65 purges. Ce volume est en augmentation de 500 m<sup>3</sup> par rapport à l'exercice précédent pour un nombre de purges équivalent.

Les purges sont un des points clés du contrat en cours afin de garantir la qualité de l'eau distribuée. L'évolution du nombre de purges et des volumes associés est traduite par le tableau et le graphique ci-dessous :

Exercice	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de purges réalisées	NC	NC	65	65	65
Volumes consommés	3000	1650	1775	1775	2275

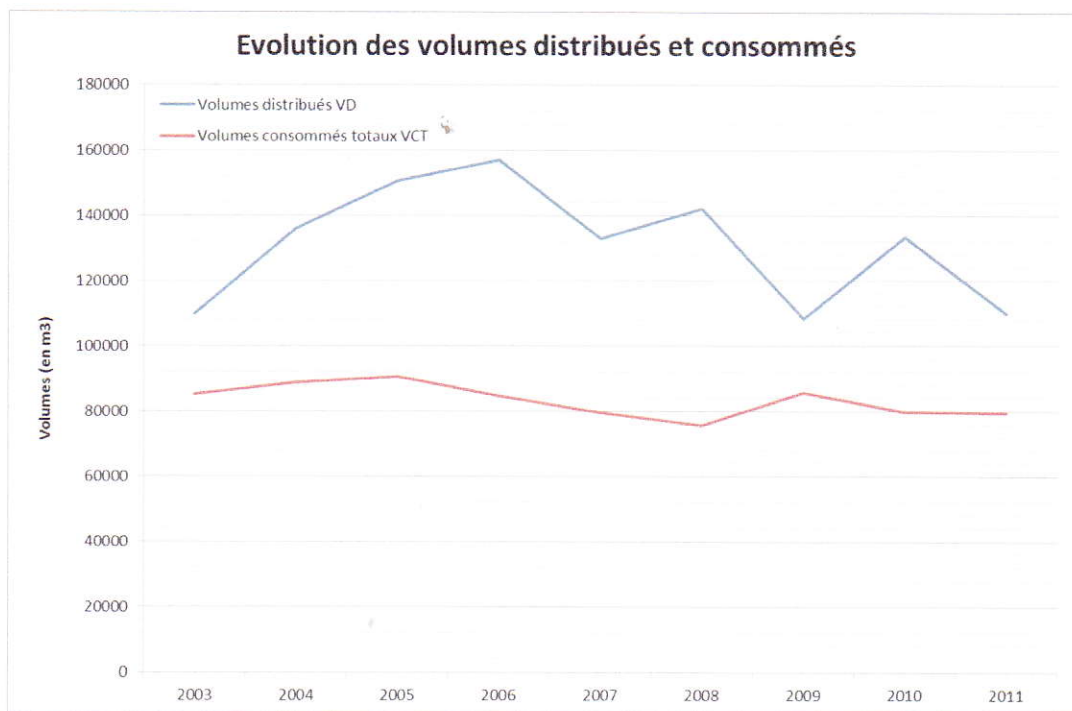


Les lavages à la station de traitement de l'Embouteilleux s'effectuent à l'eau brute et ne sont donc pas comptabilisés ici.

Les volumes produits et distribués baissent de manière très significative (-18 %) retrouvant leur niveau de 2009 alors que la demande reste équivalente. Les volumes consommés sont en effet restés stables entre les deux exercices (-0,36 %). La raison principale provient de la nette amélioration du rendement puisque celui-ci gagne plus de dix points. A fin 2011, le rendement était ainsi de 72,38 % après avoir franchi la barre des 60 % au cours de l'exercice 2010.

La moyenne des consommations par abonnés s'établit à 113,5 m<sup>3</sup> pour l'année 2011, soit une valeur tout à fait correcte (on considère en général que cette valeur est égale à 120 m<sup>3</sup>). Le ratio de consommation atteint quant à lui une valeur de 158 litres par jour et par habitant, ce qui, compte tenu d'une activité agricole sur le secteur, n'est pas anormal. Ces chiffres sont en très légère baisse par rapport à l'exercice 2010.

Les volumes municipaux consommés restent élevés même si une diminution est observée entre les deux exercices (-13,4 %). Ainsi sur la période 2004-2006, la moyenne de ces volumes s'établissait à 29 m<sup>3</sup>. Sur la période 2007-2008, à 230 m<sup>3</sup> et sur la période 2009-2011, à 1 472 m<sup>3</sup>. Les volumes municipaux consommés concernent plus particulièrement les communes des Moussières (167 m<sup>3</sup>), de la Pesse (748 m<sup>3</sup>) et des Bouchoux (567 m<sup>3</sup>).

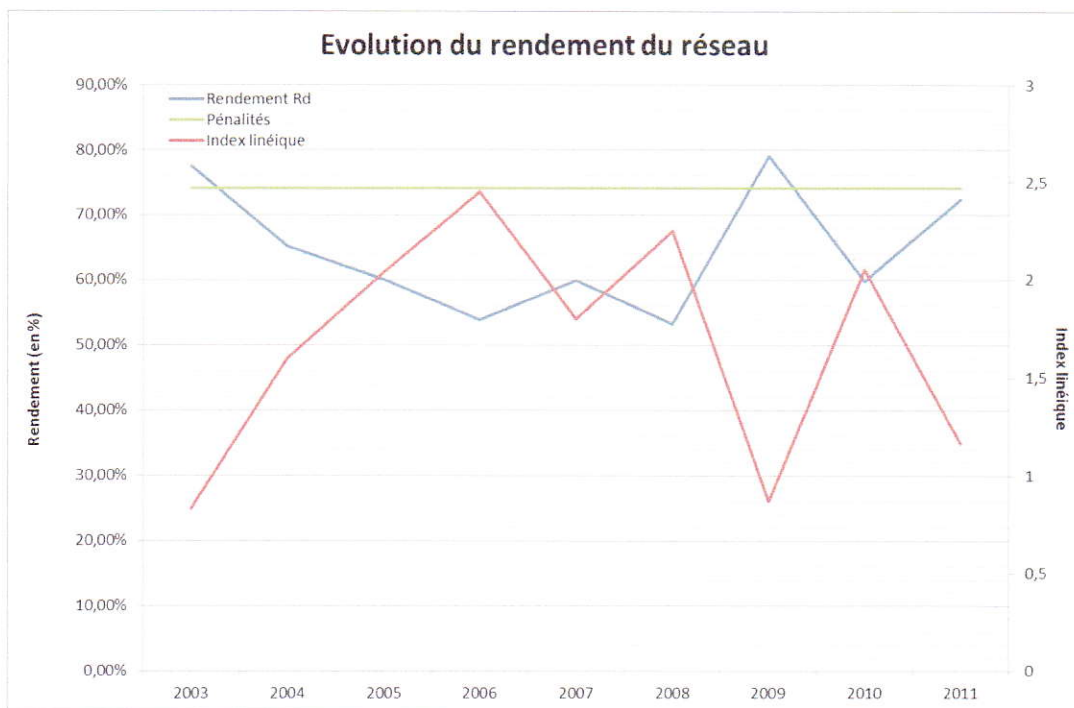


### 3.3

#### RENDEMENT

Le rendement des réseaux s'est nettement amélioré au cours de l'exercice 2011 puisqu'avec une consommation stable, les volumes produits ont diminués de près de 18 %. Le rendement du réseau s'établit ainsi à une valeur de 72,38 % avec un indice linéaire de perte (ILP) de 1,17 m<sup>3</sup>/jour/km.

Ce rendement et bien qu'en amélioration ne permet pas de respecter l'objectif fixé contractuellement (article 63) à une valeur de 74 %. Aussi la collectivité appliquera au Délégué la pénalité de 2 % sur ses recettes.





### 3.4 BILAN DES INTERVENTIONS

#### 3.4.1 Sur réseau

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Branchements</b>											
Nb branchements	537	551	556	531	537	540	544	552	493	493	
Branchements neufs	7	14	5	4	5	7	7	3	4	3	
Branchements renouvelés	0	0		18	17	3	1	12	1		
Entretien Branchements		5	2	3	1	1	8	4	6	12	3
Fuites sur branchements			4	4	2	3	4	6	3	4	6
Suppression branchements				2	0	0	0				
<b>Compteurs</b>											
Compteurs neufs		6	7	7	1	2	7	5	10	4	7
Renouvellement compteurs		20	12	26	12	4	9	33	23	13	2
Entretien sur poste		3	8	13	0	0		2		5	7
Comptage											
Fuite sur compteur				3	7	3	2	3	4		
<b>Réseau d'eau</b>											
Création de réseau d'eau		1									
Création d'appareillage sur réseau					1	0	0	1			
Appareil de fontainerie neuf			1		1	1		1			
Enquête sur réseau		3	7	6	2	24	20	49	37	41	26
Entretien sur bouche à clé		6	6		1	1	3	4	1	1	15
Entretien sur réseau		7	5	7	8	18	45	53	31	6	23
Entretien sur vanne		1			3	2	1				
Entretien usines					1	2	3				
Fuites sur réseau		4	2	2	2	1	3	2	1	6	2
Renouvellement du réseau d'eau		1								1	

Les entretiens sur le réseau sont en diminution depuis ces dernières années. Pour 53 interventions de ce type réalisées en 2008, il n'y en eu que 31 en 2009 et seulement 6 en 2010. On note toutefois pour l'exercice 2011, une augmentation avec 23 interventions sur entretien sur réseau et 15 sur bouches à clés alors que sur les bouches à clés, le nombre d'interventions restaient très ponctuelles au cours des exercices précédents.

Le délégataire affirme avoir réalisé 65 purges au cours de l'exercice 2011 mais ces interventions ne ressortent pas clairement de ce tableau. Il serait intéressant à l'avenir que le délégataire ressorte au niveau d'une ligne bien individualisée les interventions pour la réalisation des purges.

A noter également que seuls deux compteurs ont été renouvelés en 2011 sur les 605 du périmètre, soit un très faible taux de renouvellement (0,33 %).

#### 3.4.2 Sur usine

Enfin, concernant les entretiens réalisés sur l'usine de l'Embouteilleux, ils sont stables :

- 2 entretiens préventifs et 18 entretiens curatifs en 2011
- 2 entretiens préventifs et 18 entretiens curatifs en 2010
- 2 entretiens préventifs et 16 entretiens curatifs en 2009

En totalité les entretiens préventifs réalisés sur usine, réservoir, relais de Laisia et source de la Burne représentent 10 interventions et les entretiens curatifs représentent 25 interventions dont 18 sont consacrées à l'usine de l'Embouteilleux.

### 3.5 DIAGNOSTIC PLOMB

Il n'existe plus aucun branchement en plomb sur le périmètre affermé du territoire Haut Jura Sud selon le délégataire.

### 3.6 REACTIF CONSOMME

D'une manière générale, la quantité de réactifs utilisés est en très légère baisse. On ne note pas d'évolution notable dans la consommation de réactifs.

Désignation	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)	Quantité (kg)
	en 2003	en 2004	en 2005	En 2006	en 2007	en 2008	en 2009	en 2010	en 2011
WAC HB	6936	3910	6772	6460	6681	7599	5519	7344	6888
Acide chlorhydrique 9%	3276	2580	3730	2280	3084	4285	3778	4536	4642
Chlorite de soude 7,5%	3243	2670	3916	2175	3318	4531	4003	4840	4730
Soude 30,5%	359	110	180	211	109	254	138	58	90
Permanganate de potassium	60	25		58	30	10	7	10	10
Hypochlorite de soude	1220	220	625	1082	670	364	917	1400	1250
Herli TW (lavage réservoirs)	70					60	60	78	39

### 3.7 QUALITE

Sur les quatorze prélèvements bactériologiques réalisés, un prélèvement, le 19 avril 2011, n'était pas conforme lié à la présence de Streptocoques Fécaux.

D'un point de vue physico-chimique, sur les cinq prélèvements réalisés, un s'est révélé non conforme (le 05 septembre 2011) en raison d'une turbidité légèrement trop excessive (2,8 NTU contre un seuil de conformité de 1 NTU).

Le délégataire indique dans son rapport annuel que la non-conformité bactériologique est intervenue lors du lavage d'un réservoir.

L'eau reste toutefois de bonne qualité.

### 3.8 TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

#### 3.8.1 Réseau

Aucune conduite n'a été renouvelée sur les réseaux du Syndicat.

Le taux moyen de renouvellement du réseau est de 0,00 %.

#### 3.8.2 Equipements et génie civil

Pose d'une rechloration javel sur le relais de Laisia pour un montant de 1 101,79 €

Renouvellement de la pompe de production n°1 de la station de l'Embouteilleux pour un montant de 886,38 €.

Montant total du renouvellement « Equipements et GC » : 1 988,17 €.

A noter que le total des renouvellements ne fait pas apparaitre le renouvellement de la rechloration dans le rapport du délégataire.

#### 3.8.3 Compteurs

Renouvellement compteurs DP (ancien contrat) : 1 482,49 €

Renouvellement compteurs DP : 1 280,96 €

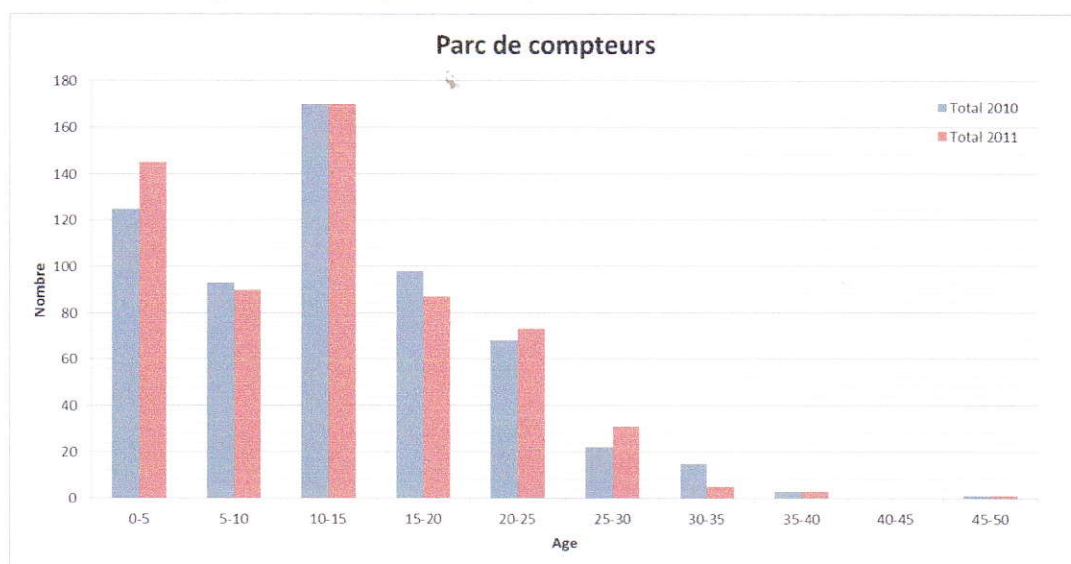
Soit un montant global de renouvellement compteurs de 2 763,45 €

Pour mémoire, il nous paraît important de rappeler les trois points suivants :

- Le renouvellement est à la charge de l'exploitant ;
- Plus un compteur vieillit, plus il sous-compte ;
- Il n'existe pas de durée de vie imposée, toutefois la préconisation est de l'ordre de 12 ans, soit un taux de renouvellement annuel moyen de 8,3 % et un âge moyen de 6 ans.

Rappelons que le délégataire au cours de l'exercice 2011 n'a renouvelé que deux compteurs soit un taux de renouvellement de 0,33 %.

Le tableau de la pyramide des âges des compteurs est le suivant :



Le compteur le plus ancien date ainsi de 1972. L'âge moyen du parc compteurs est de 12,39 ans contre 12,82 ans lors de l'exercice 2010. Le parc de compteurs rajeunit donc, mais de manière non significative. En effet, sur les 605 compteurs recensés sur le territoire du syndicat, environ 1/3 dépasse la quinzaine d'années.

### 3.9 TRAVAUX A ENGAGER PAR LA COLLECTIVITE

Le délégataire établit une liste d'actions à engager par la collectivité parmi lesquelles on notera notamment :

- Prévoir une nouvelle usine pour traiter l'eau du lac de l'Embouteilleux avec un stockage sécurisé des réactifs et/ou la recherche d'une nouvelle source d'approvisionnement.

*Actuellement le Syndicat a engagé ces deux procédures : il est maître d'ouvrage pour les travaux à venir de mise en sécurité de l'usine de l'Embouteilleux et le Syndicat est en cours d'étude visant à étudier une nouvelle ressource.*

- Prévoir une rechloration avec une télésurveillance pour le relais de Laisia

*Le rapport du délégataire concernant l'exercice 2011 fait état de la réalisation de ces travaux. Il est donc surprenant de voir apparaître cette proposition.*

- Réhabilitation du captage de la Burne et du réservoir des Bouchoux
- Protection des sites du syndicat
- Renouvellement de canalisations de l'ordre de 1,4 à 2 % par an et notamment dans le centre ancien des Bouchoux car réseau en mauvais état.
- Détournement de la conduite d'alimentation de la ferme « En Jacquier » sur les Moussières serait à prévoir pour des raisons de qualité de l'eau qui n'est pas assez renouvelée.

### 3.10 ENTRETIEN ET CONTROLE

#### 3.10.1 Lavage des réservoirs

##### 3.10.1.1 Rappel de la réglementation

Comme indiqué dans l'article 30 du **Décret n°89-3 du 03 janvier 1989**, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles, et repris par l'article 38 du **Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001** : « les réservoirs équipant ces réseaux et installations doivent être vidés, nettoyés et rincés au moins une fois par an ».

Ce point est renforcé par la **Circulaire du 09 août 1978** relative à la révision du Règlement Sanitaire Départemental, qui précise que les réservoirs seront également désinfectés (article 7-2), cette opération étant en plus suivie d'un contrôle de la qualité de l'eau.

En outre, « *les conditions et modalités d'emploi de ces produits et les procédés physiques de nettoyage et de désinfection des installations de distribution font l'objet des prescriptions particulières édictées par arrêté des ministres chargés de la santé et de la consommation, après avis de l'Agence Française de la sécurité des aliments* » (article 29 du **Décret n°89-3 du 03 janvier 1989** repris par l'article 34 du **Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001**).

### 3.10.1.2 La situation sur le Syndicat

En 2011, tous les réservoirs n'ont pas été nettoyés en raison de la sécheresse.

Les réservoirs de la Pesse, de Très la Ville, de la Cernaïse et des Bouchoux n'ont donc pas été nettoyés.

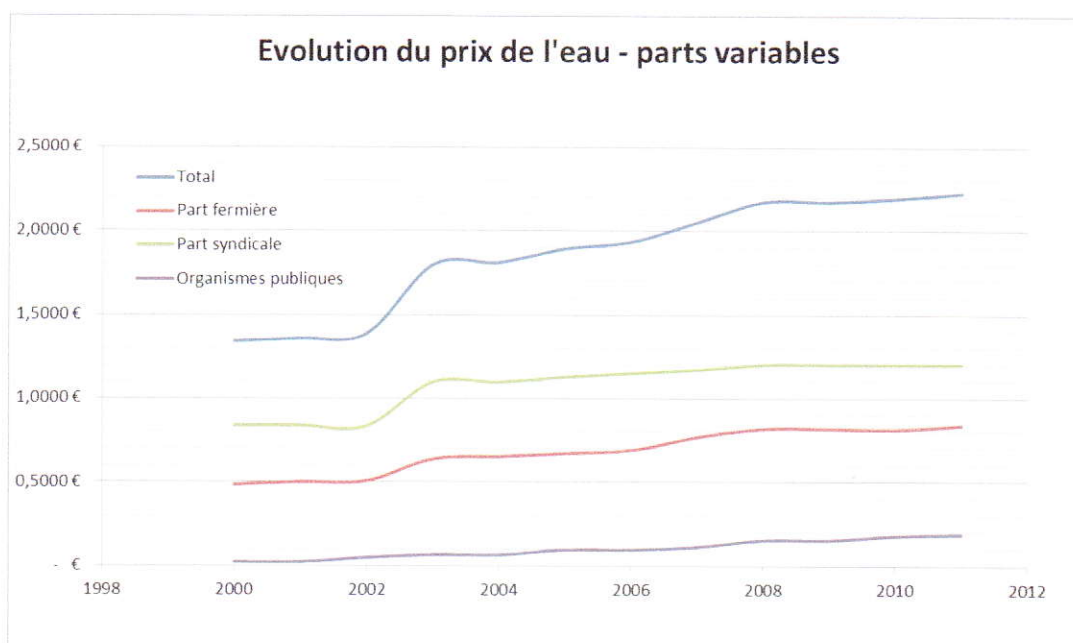
### 3.10.2 Contrôle réglementaire électricité

#### Rappel réglementation : une visite annuelle

Aucune mention dans le rapport du délégataire concernant le contrôle électrique des installations.

## 4 EVALUATION FINANCIERE DE L'EXPLOITATION

### 4.1 EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU



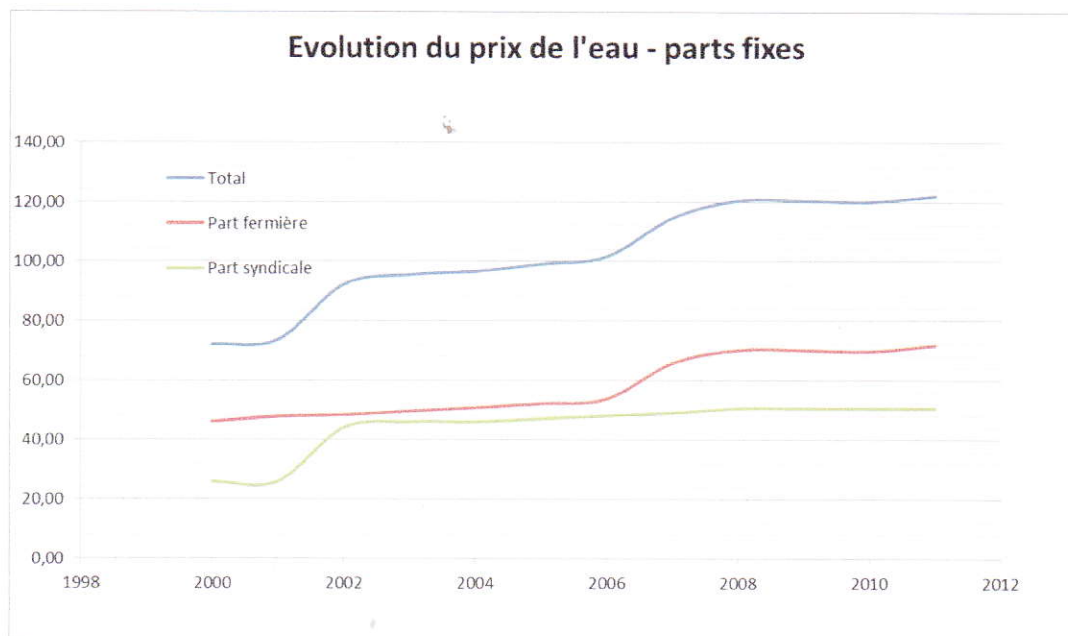
Le prix de l'eau a significativement augmenté en 2003, conformément au contrat d'affermage qui prévoyait, à compter de la troisième année, cette augmentation. En 2007, le prix de l'eau a été augmenté de 6,09 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est liée à l'avenant négocié courant 2006 et signé en mars 2007, de revalorisation du contrat.

Entre 2009 et 2010, le prix du m<sup>3</sup> d'eau (hors abonnement) a augmenté de 0,48 % en raison de l'augmentation de la redevance de lutte contre la pollution de l'Agence de l'Eau (+ 50 %). A noter que le délégataire a diminué à la fois la part abonnement et la part consommation (moins 0,63 % chacune).

Lors de l'exercice 2011, le coût du mètre cube d'eau (hors abonnement) a augmenté de 1,51 %. La part délégataire a augmenté de près de 3 % sur la part variable sur la consommation.

### Evolution de la facture d'un client ayant consommé 120 m<sup>3</sup>

	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011	
	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>	PU	Prix 120 m <sup>3</sup>
<b>Part délégataire</b>														
Abonnement	52,07 €	52,07 €	53,67 €	53,67 €	65,67 €	65,67 €	70,03 €	70,03 €	70,03 €	70,03 €	69,59 €	69,59 €	71,63 €	71,63 €
Consommation	0,6335 €	76,02 €	0,6529 €	78,35 €	0,7275 €	87,30 €	0,7757 €	93,08 €	0,7757 €	93,08 €	0,7708 €	92,50 €	0,7935 €	95,22 €
Préservation ressources (Agence eau)	0,0908 €	10,90 €	0,0908 €	10,90 €	0,0700 €	8,40 €	0,0700 €	8,40 €	-0,0700 €	8,40 €	0,0553 €	6,64 €	0,0100 €	1,20 €
Redevance de lutte contre la pollution (Agence eau)					0,0380 €	4,56 €	0,0760 €	9,12 €	0,0760 €	9,12 €	0,1140 €	13,68 €	0,1680 €	20,16 €
<b>Part Collectivité</b>														
Abonnement	47,00 €	47,00 €	48,00 €	48,00 €	48,96 €	48,96 €	50,45 €	50,45 €	50,45 €	50,45 €	50,45 €	50,45 €	50,45 €	50,45 €
Consommation	1,0700 €	128,40 €	1,0900 €	130,80 €	1,1100 €	133,20 €	1,1400 €	136,80 €	1,1400 €	136,80 €	1,1400 €	136,80 €	1,1400 €	136,80 €
<b>Oragnismes publics</b>														
Aide développement réseaux ruraux (FNDAE)	0,0000 €	0,00 €	0,0000 €	0,00 €	0,0000 €	0,00 €	0,0000 €	0,00 €	0,0000 €	0,00 €	0,0000 €	0,00 €	0,0000 €	0,00 €
TVA 5,5 %		17,29 €		17,69 €		19,14 €		20,23 €		20,23 €		20,33 €		20,65 €
Montant TTC		331,68 €		339,41 €		367,23 €		388,12 €		388,12 €		389,98 €		396,11 €
Soit le m <sup>3</sup> hors abonnement		1,8930 €		1,9346 €		2,0525 €		2,1751 €		2,1751 €		2,1945 €		2,2276 €



La part fixe représentait, en 2011, 34,48 % du coût du service. Cette valeur respecte le plafond de 40 % imposé par décret du 11 septembre 2007.

#### 4.2 COMPTE RENDU FINANCIER

L'exercice 2011 présente une perte nette d'un peu plus de 26 000 €. Cette perte est la plus faible qui soit enregistrée depuis 2004. Pour mémoire la perte sur le contrat était en 2010 de près de 52 000 €.

Les charges sont en nette diminution (moins 16 % entre les deux exercices) et pèsent pour près de 123 000 € (hors redevances et surtaxes) alors que les recettes sont en très légère augmentation (+ 2,42 %) avec un peu plus de 96 000 € en 2011 (hors recettes collectivités).

Concernant les charges, trois postes sont en très forte variation :

- Sous-traitance qui diminue de plus de 11 000 €
- Autres charges qui diminue de près de 10 000 €

La forte diminution du poste sous-traitance peut sans doute être expliquée par l'absence de nettoyage de certains réservoirs au cours de l'exercice 2011 en raison de la sécheresse.

Lors du précédent rapport, il avait été constaté que le poste « autres charges » passait de 6 500 € (en 2009) à 26 000 € HT (en 2010). Nous avions supposé alors qu'il s'agissait sans doute d'un lissage sur deux années consécutives. Ainsi la moyenne des exercices 2009 et 2010 (environ 16 000 €) reste conforme à la valeur observée en 2011 (16 000 € également).

Enfin, il est à noter que le poste « Garantie de renouvellement » est de nouveau assez faible. Alors qu'il s'établissait à un niveau proche de 9 000 € HT au cours de ces dernières années (2006 à 2009 inclus), il n'était plus en 2010 que de 2 200 € HT puis de 2 000 € au cours de l'exercice 2011. L'approche du renouvellement du contrat de délégation explique sans doute cette diminution.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Produits</b>	<b>197 646,00 €</b>	<b>193 195,00 €</b>	<b>194 255,00 €</b>	<b>199 453,00 €</b>	<b>198 260,00 €</b>	<b>223 746,00 €</b>	<b>201 331,00 €</b>	<b>226 414,00 €</b>
Produits d'exploitation	179 096,00 €	183 011,00 €	72 421,00 €	77 635,00 €	82 973,00 €	94 374,00 €	89 713,00 €	93 657,00 €
Collectivités organismes publics			116 918,00 €	113 013,00 €	111 203,00 €	121 954,00 €	107 032,00 €	129 833,00 €
Produits des travaux	15 581,00 €	7 853,00 €	3 724,00 €	7 028,00 €	2 575,00 €	5 496,00 €	2 563,00 €	779,00 €
Produits accessoires	2 969,00 €	2 331,00 €	1 192,00 €	1 777,00 €	1 508,00 €	1 922,00 €	2 024,00 €	2 145,00 €
<b>Charges</b>	<b>246 291,00 €</b>	<b>244 730,00 €</b>	<b>251 145,00 €</b>	<b>243 350,00 €</b>	<b>279 102,00 €</b>	<b>273 328,00 €</b>	<b>253 242,00 €</b>	<b>252 687,00 €</b>
Personnel	50 669,00 €	55 038,00 €	53 504,00 €	53 214,00 €	78 102,00 €	73 956,00 €	60 543,00 €	61 805,00 €
Energie électrique	10 518,00 €	10 890,00 €	10 993,00 €	10 570,00 €	11 491,00 €	8 779,00 €	13 242,00 €	12 613,00 €
Produits de traitement	7 368,00 €	6 968,00 €	7 420,00 €	6 589,00 €	7 849,00 €	7 330,00 €	5 891,00 €	3 100,00 €
Analyses externes	2 269,00 €	6 697,00 €	3 327,00 €	7 364,00 €	382,00 €	9 254,00 €	3 396,00 €	2 999,00 €
Autres achats	13 096,00 €	13 973,00 €						
Sous traitance	18 068,00 €	13 538,00 €	27 565,00 €	24 561,00 €	29 625,00 €	26 277,00 €	27 417,00 €	16 264,00 €
Impôts et taxes	1 375,00 €	1 226,00 €	1 101,00 €	2 406,00 €	1 538,00 €	763,00 €	841,00 €	894,00 €
Autres charges	11 293,00 €	6 876,00 €	14 665,00 €	10 267,00 €	22 983,00 €	6 502,00 €	26 026,00 €	16 823,00 €
Frais de siège	2 994,00 €	2 909,00 €	2 493,00 €	2 630,00 €	2 829,00 €	2 992,00 €	2 396,00 €	2 086,00 €
Investissement domaine privé								
Compteurs	3 784,00 €	3 702,00 €	3 302,00 €	3 502,00 €	3 860,00 €	3 861,00 €	2 819,00 €	2 954,00 €
Autres éléments corporels	1 479,00 €	1 496,00 €	1 260,00 €	1 142,00 €	1 039,00 €	859,00 €	1 060,00 €	1 298,00 €
Garantie de renouvellement								
Réseau	5 923,00 €	6 029,00 €	9 372,00 €	9 559,00 €	9 827,00 €	9 833,00 €	2 247,00 €	1 988,00 €
Hors réseau	3 104,00 €	3 160,00 €						
Investissements								
Redevances et surtaxes	109 162,00 €	112 248,00 €	116 918,00 €	113 013,00 €	111 203,00 €	121 954,00 €	107 032,00 €	129 833,00 €
Frais contrôle et redevances dom	247,00 €							
Rémunération fonds de roulement	58,00 €	- 20,00 €	- 939,00 €	- 1 230,00 €	- 1 431,00 €	- 196,00 €	- 100,00 €	- 260,00 €
Perte sur créances irrécouvrables			164,00 €	- 237,00 €	- 195,00 €	162,00 €	432,00 €	290,00 €
<b>Résultat brut</b>	<b>- 48 645,00 €</b>	<b>- 51 535,00 €</b>	<b>- 56 890,00 €</b>	<b>- 43 897,00 €</b>	<b>- 80 842,00 €</b>	<b>- 48 581,00 €</b>	<b>- 51 911,00 €</b>	<b>- 26 273,00 €</b>
<b>Résultat économique</b>	<b>- 48 645,00 €</b>	<b>- 51 533,00 €</b>	<b>- 56 890,00 €</b>	<b>- 43 897,00 €</b>	<b>- 80 842,00 €</b>	<b>- 48 581,00 €</b>	<b>- 51 911,00 €</b>	<b>- 26 273,00 €</b>

## 5

## RECAPITULATIF

En 2011, le Délégué a procédé à la mise en place de compteurs de sectorisation sur les réseaux du syndicat du Haut Jura Sud. Cette mise en place a sans doute permis d'améliorer significativement le rendement du réseau qui passe à 72,38 % (12 points de progression) avec un indice linéaire de perte (ILP) de 1,17 m<sup>3</sup>/jour/km.

Toutefois ce rendement et bien qu'en amélioration ne permet pas de respecter l'objectif fixé contractuellement (article 63) à une valeur de 74 %. Aussi la collectivité appliquera au Délégué la pénalité de 2 % sur ses recettes.